

POSTULAT

Auteur Dominic Eggel, CVPO, Diego Wellig, CSPO, Martin Lötscher, CVPO, et Benno Meichtry, CVPO
Objet Combien de temps les abeilles polliniseront-elles encore?
Date 08.03.2018
Numéro 3.0385

Du point de vue de l'économie agricole, les abeilles figurent au 3^e rang des animaux de rente, après les bovins et les porcs.

Dans notre canton, elles jouent un rôle économique de premier plan. 80% de la pollinisation de nos cultures de fruits et de baies est effectué par les abeilles. Au travers de leur constance florale, elles garantissent non seulement la quantité mais aussi la qualité de la pollinisation et, partant, la qualité des fruits futurs.

L'apiculture lutte actuellement pour sa survie, et ce non seulement en Valais. Les parasites et les tueurs d'abeilles tels que le varroa destructor (petit coléoptère déjà présent en Italie voisine), le frelon asiatique agressif, l'utilisation de pesticides nocifs, les maladies qui touchent traditionnellement les abeilles et – dernier élément mais non des moindres – l'importation d'abeilles du sud de l'Europe qui représente un grand danger d'introduction de maladies: voilà autant de facteurs qui contraignent les apicultrices et apiculteurs à repenser complètement le mode de fonctionnement de l'apiculture.

Les missions de base des associations apicoles sont de garantir une formation de base approfondie aux nouveaux apiculteurs ainsi qu'une formation continue ciblée destinée aux apiculteurs en activité (Oberwalliser Bienenzüchterverband/Fédération d'apiculture du Valais romand). Afin de pouvoir mener à bien ces missions, il faut du personnel formé et qualifié, autrement dit des conseillers en exploitation apicole.

Des projets tels que l'élevage des reines et la création de jeunes colonies afin de disposer de son propre cheptel d'abeilles domestique sont également nécessaires.

Conclusion

Pour pouvoir mettre en œuvre les mesures susmentionnées et lutter efficacement contre la mort des abeilles, les associations ont besoin d'un soutien financier annuel du canton, dans le but de former et engager du personnel qualifié, autrement dit des conseillers apicoles.